

En présentiel et en distanciel

Cette formation vous permettra de revenir en détail sur l'actualité sociale au sens large du 3^{ème} trimestre 2022.

Un avocat, spécialiste en droit social, partagera son expérience et son analyse de l'actualité législative et jurisprudentielle du dernier trimestre permettant aux participants d'en tirer les enseignements pratiques et les règles à mettre en place.



29 septembre 2022

de 9h00 à 13h00



Montpellier

A définir



TARIF

325 € HT - abonnés

355 € HT - non abonnés

Par participant et par session

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ



Pour plus d'informations :

de 9h00 à 17h00

montpellier@barthelemy-
avocats.com

04 67 22 10 00

[Inscrivez-vous
en présentiel](#)

[Inscrivez-vous
en distanciel](#)

Objectifs

- Permettre une acquisition régulière des connaissances.
- Favoriser le maintien à niveau des compétences des participants en matière de droit du travail et de la protection sociale.
- Tirer les conséquences pratiques de gestion des relations.

Pré-requis

Toute personne confrontée à l'application du droit du travail

Public

Chefs d'entreprise ou d'établissement, DRH/RRH,
Responsables des relations sociales, Juristes

Une formation animée par :



Laurent Ezerza

Avocat associé
Barthélemy Avocats

PROGRAMME

En présentiel

Contenu

Laurent Errera, avocat associé Barthélémy Avocats, vous présentera toute l'actualité sociale du 3^{ème} trimestre 2022.

Seront notamment abordées :

- l'étude et l'analyse des derniers textes législatifs règlementaires,
- l'étude et l'analyse des dernières jurisprudences pouvant impacter votre pratique professionnelle, permettant un enrichissement de vos connaissances en matière de droit social.

Sur chacun des thèmes abordés, vous pourrez bénéficier d'un échange d'expériences entre l'ensemble des professionnels présents (Directeurs, Directeurs des Ressources Humaines, Juristes...

Moyens et méthodes pédagogiques

Un support pédagogique élaboré spécialement pour l'action en cours est remis aux stagiaires.

Ce support est à la fois théorique, présentant les règles légales applicables et leur évolution, et pratique.

Le + pédagogique

Apport d'une vision pratique et pragmatique.

Cette formation est imputable sur le budget formation et est limitée à un groupe de 25 personnes afin de favoriser les échanges.

Suivi et évaluation

- Un certificat de réalisation sera remis à chaque stagiaire
- Un questionnaire d'évaluation permet au stagiaire d'évaluer le déroulement de l'action formation

FICHE D'INSCRIPTION

En présentiel

Titre de la Formation : L'Actualité Sociale du 3^{ème} trimestre – 29 septembre 2022

Entreprise (Raison Sociale) :

Représenté par M / Mme :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Email : Nombre de salariés :

Nom et numéro de téléphone de la personne à contacter au service du personnel pour toute précision concernant l'établissement de la convention de formation :

.....
.....
.....
.....
.....

Inscription au bénéfice

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

Paie

Règlement de la facture par l'entreprise

Règlement de la facture directement par l'organisme

Nom et adresse de l'organisme auquel doivent être adressés la facture et la convention de formation (en l'absence d'informations, ces documents seront établis au nom de la société)

.....
.....
.....

Envoyer ces documents à l'entreprise

Envoyer ces documents directement à l'organisme

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'entreprise